

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AIN

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 18
- Absents : 01
- Exclus : 00

**Objet : Location salle  
des fêtes : amicale des  
anciens sapeurs-  
pompiers canton de  
Meximieux**

**N° : 2026-29**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **BOURG-SAINT-CHRISTOPHE**

Séance du vingt avril deux mil vingt-six

Date de convocation : 13 avril 2026

Date d'affichage : 13 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril à 20h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit de la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard PERRET, Maire.

**Etaient présents** : Bernard PERRET, Mathieu ARIAS, Eric CHANAVAT, Daniel CHEVALLIER, Françoise DA SILVA, Moïse DA SILVA, Marjorie DE BARROS, André FAVRE, Mickaël GUERIN, Estelle JANIN, Marc JANODY, Jacques MARCY, Patrick MOUSSERIN, Barbara PERNIN, Camille PESTEL, Séverine PIOT, Laëtitia SAPET, Raphaëlle TEULET

**Etaient excusés et ont donné pouvoir** : Néant

**Absent excusé** : Néant

**Absent** : Séverine CHAUSSENDE

**Secrétaire de séance** : Mathieu ARIAS

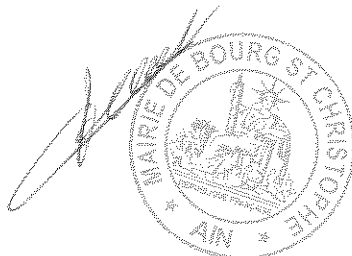
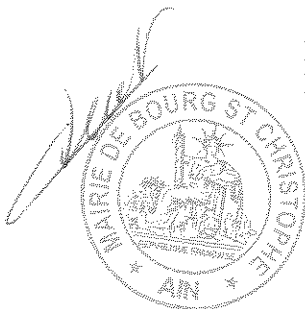
Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande de l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers du canton de Meximieux afin de bénéficier gratuitement de la salle des fêtes le 22 août 2026 pour l'organisation de leur Journée Champêtre.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- décide de louer la salle des fêtes à l'Amicale des anciens sapeurs-pompiers du canton de Meximieux le 22 août 2026 au tarif de 200 euros.
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,  
Bernard PERRET



Accusé de réception en préfecture  
001-210100541-20260420-delib202629-DE  
Date de télétransmission : 23/04/2026  
Date de réception préfecture : 23/04/2026

*et publication sur le  
site internet de la commune  
le 24/04/2026*